

TOURNOI ENTREPRISES

jeudi 01 février
à partir de 19h30



INSCRIPTIONS :
contact@volley-issy.com

Stade A. Mimoun

1 rue Rabelais - Issy-Les-Moulineaux



TOURNOI INTER-ENTREPRISES

ISSY-LES-MOULINEAUX

JEUDI 1^{er} FÉVRIER 2018 A 19H 30 GYMNASE MIMOUN – 1 RUE RABELAIS

INSCRIPTIONS :

Les droits d'engagement, pour participer au tournoi, s'élèvent à **6 € par personne**. Équipes de 6 joueurs minimum (une féminine obligatoire) d'une même entreprise.

Le nombre d'équipes est limité à 12 par tournoi.

Inscription et règlement à retourner (ou déposer) avant le 26/01/2018 à :

Issy Volley – Tournoi – 1 rue Rabelais - 92130 Issy-les-Moulineaux

Aucun remboursement n'est possible en cas d'annulation après le 26/01/2018 ou de non-présentation le jour du tournoi.

ÉQUIPEMENT :

Les ballons seront mis à disposition par le club. Chaque joueur devra être en tenue de sport (short, survêtement, t-shirt, baskets) avec des baskets propres.

ARBITRAGE :

L'arbitrage est assuré par les joueurs présents sur chaque terrain. En cas de litige, l'organisateur (ou un des arbitres officiels FFVB présents) conseillera et/ou tranchera, sans appel possible.

DROIT A L'IMAGE :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant le tournoi, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image.

RÈGLEMENTS :

Terrains : 18 x 9 m

Hauteur du filet : 2,43 m

Participation : tournoi ouvert à toute personne licenciée FFVB ou non licenciée, ayant été préalablement inscrite.

Équipes : équipes composées de 6 joueurs minimum dont 1 féminine.

Règles du jeu : règles officielles du volley-ball édictées par la FFVB (www.FFVB.org), sauf pour le service où la rotation de l'équipe sera obligatoire après 3 points consécutifs.

Handicaps : afin d'équilibrer le niveau des équipes, les rencontres se disputent avec un système de handicap basé sur le niveau de pratique annoncé par les joueurs qui composent les équipes.

- joueur non licencié = 0 point
- joueur « loisir » = 1 point
- joueur « départemental » = 2 points
- joueur « régional ou pré-nat » = 3 points
- joueur « national » = 4 points

Pour classer le niveau des équipes, le cumul des 6 joueurs et joueuses les mieux notés de chaque équipe sera pris en compte. Le barème de notation suivant sera appliqué :

de 0 à 5 points = H1 / de 6 à 10 points = H2 / de 11 à 15 points = H3/
de 16 à 20 points = H4 / de 21 à 25 points = H5

L'équipe la mieux notée débutera la partie avec les points en moins comme indiqué dans le tableau ci-contre →

	H1	H2	H3	H4	H5
H1	0	-2	-4	-6	-8
H2	-	0	-2	-4	-6
H3	-	-	0	-2	-4
H4	-	-	-	0	-2
H5	-	-	-	-	0

